



France Diplomatie, un site de référence

Le Quai d'Orsay s'attache aux récents usages du web et à mettre en oeuvre les dernières évolutions technologiques.

Le ministère est présent sur le web à travers une "galaxie" de sites et de services (dont ceux des ambassades et consulats), et communique sur les réseaux sociaux.

France Diplomatie est un site de référence qui met à la disposition des internautes :

- des dossiers de fond : dossiers pays, dossiers thématiques sur les enjeux internationaux
- des contenus pratiques : conseils aux voyageurs, état civil, informations pour les Français à l'étranger, emplois, stages et concours...

France Diplomatie en chiffres :

- 1,7 million de visites par mois
- 60 nouveaux articles par jour
- plus de 35 000 pages
- 4 langues (français, anglais, espagnol, arabe)

<http://www.diplomatie.gouv.fr>



Que fait la diplomatie française à l'étranger ? Ce webdocumentaire, récit multimédia et interactif, fait découvrir la **diversité des missions du réseau diplomatique et consulaire français**. Découvrez l'action de la France en Algérie, au Pérou, en Géorgie, dans les Territoires Palestiniens, en Egypte, au Kenya, en Slovaquie et en Inde.

Services pour les voyageurs



L'application mobile "Conseils aux voyageurs"

Lancée en 2010, cette application pour Iphone, Ipod Touch, tablettes et smartphones sous Android permet d'être alerté des mises à jour grâce à un système de "push". Elle a été téléchargée plus de **100 000 fois**.

Avec plus **550 000 visites par mois**, la rubrique "**Conseils aux voyageurs**" met à disposition du grand public un ensemble d'informations ayant pour objectif de faciliter la préparation et le bon déroulement de tout séjour à l'étranger.

La régularité et la fiabilité du processus d'actualisation des Conseils aux voyageurs ont permis au Centre de crise du ministère de recevoir la **certification ISO 9001** pour l'élaboration et la mise à jour de ces fiches.

→ Tous les conseils sur les déplacements à l'étranger sont également disponibles sur Twitter avec **@ConseilsVoyages**



L'application Ariane permet aux voyageurs français qui le souhaitent de communiquer des données relatives à leurs voyages à l'étranger. Ces données pourront être exploitées, en cas de crise uniquement, dans l'hypothèse où des opérations de secours seraient organisées.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Les sites des postes

Le réseau des sites des ambassades et consulats, c'est :

- 160 sites d'ambassades
- 53 sites de consulats
- 11 sites de représentations permanentes
- une centaine de comptes sur les réseaux sociaux
- des contenus pratiques pour les Français à l'étranger et les étrangers souhaitant se rendre en France : état civil, visas...
- des informations sur les relations bilatérales, la présence française et les activités des ambassades et consulats dans le monde.



Page d'accueil du site de l'ambassade de France au Laos